

Sélection en M2 : « Nous souhaitons que les masters des 32 IAE soient inscrits sur la liste » (J. Rive)

Paris - Publié le vendredi 26 février 2016 à 7 h 30 - Actualité n° 63368 - Imprimé par ab. n° 13929

« IAE France a officiellement formulé une demande au ministère pour que tous les masters des instituts du réseaux figurent dans cette liste en cours d'élaboration. Nous en avons informé la CPU et devrions prochainement avoir un échange avec le MENESR sur le sujet », déclare Jérôme Rive, président d'IAE France, dans un entretien accordé à News Tank, le 25/02/2016.

« Depuis des années, les IAE mènent une réflexion de fond sur la question de la sélection en master. Nous y sommes favorables et la pratiquons. Cette position, partagée par les 32 IAE du réseau IAE France, s'explique par différentes raisons qui tiennent à notre modèle et à notre philosophie », précise-t-il.

Le Conseil d'État avait rappelé qu'une sélection ne pouvait être mise en place pour l'accès aux formations de première ou deuxième année de master à l'université, « que si ces formations figuraient sur une liste établie par décret », dans une décision rendue publique le 10/02/2016. Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avait précisé que la liste des masters sélectifs serait « limitative », lors du débat de contrôle sur la politique nationale en matière d'enseignement supérieur à l'Assemblée nationale, le 17/02/2016.

La CPU a reçu des lettres de cadrage du MENESR pour répertorier les formations concernées par la sélection entre le M1 et le M2, le 23/02/2016. La Conférence doit fournir au ministère, au plus tard le 14/03/2016, la liste des formations des établissements pour lesquelles a été mise en œuvre, au cours de l'année 2014-2015, une procédure sélective entre le M1 et le M2 .

Jérôme Rive répond aux questions de News Tank

Que pensez-vous de la sélection en master ?

Jérôme Rive : Les masters en gestion et en management sont très demandés et il existe dans ce domaine une très forte concurrence entre le secteur public et le secteur privé. Je pense que les IAE doivent pouvoir, dans leur capacité d'action représenter le secteur public dans ce domaine. Je préfère parler d'orientation active que de sélection car notre philosophie est basée sur la rencontre entre une demande du monde socio-économique, un projet professionnel et une formation.

« Les IAE doivent pouvoir représenter le secteur public dans le domaine de la gestion et du management

Nous avons eu des échanges importants sur le sujet avec la CPU il y a environ 18 mois et j'avais à l'époque fait savoir que j'étais favorable à un dispositif sélectif en master, en ajoutant d'ailleurs qu'il serait plus opportun de penser la sélection en terme de cycle et non pas au milieu du gué.

Les IAE pratiquent donc la sélection...

« Nous avons un taux de sélectivité qui peut aller jusqu'à 10%

sous qui tiennent à notre modèle et à notre philosophie.

Depuis des années, les IAE mènent une réflexion de fond sur la question de la sélection en master. Nous y sommes favorables et nous la pratiquons. Cette position, partagée par les 32 IAE du réseau IAE France, s'explique par différentes raisons qui tiennent à notre modèle et à notre philosophie.

D'abord, historiquement, les IAE ont pour vocation de former des diplômés adaptés à la demande sociale en entretenant des liens très forts avec les milieux socio-économiques pour adapter en permanence nos formations. Pour remplir cet objectif, nous devons aussi recruter les candidats à partir de leur projet d'études et de leur projet professionnel. Ce qui implique une première sélection en amont.

Ensuite, nos formations sont très demandées, notamment parce qu'elles sont pourvoyeuses d'emplois. Sur certains masters, nous avons un taux de sélectivité qui peut aller jusqu'à 10 %. A l'IAE de Lyon que je dirige, nous recevons environ 700 dossiers de candidature pour le master "management international" alors que nous ne prenons que 30 à 40 étudiants en externe et autant en interne. Le modèle pédagogique que nous développons au sein des IAE en lien avec le monde socioéconomique, est basé sur des études de cas. Avec les moyens dont nous disposons aujourd'hui, nous ne pourrions pas former massivement des étudiants selon cette méthode, qui implique des effectifs réduits.

Les masters des IAE feront-ils tous partie de la liste des masters sélectifs prévue dans le projet de réforme en préparation ?

IAE France a officiellement formulé une demande au ministère pour que tous les masters des instituts du réseau figurent dans cette liste en cours d'élaboration. Nous en avons informé la CPU et devrions prochainement avoir un échange avec le MENESR sur le sujet.

« Toutes les formations de master des IAE ont vocation à figurer sur la liste

La liste établie par le ministère est basée sur la réalité actuelle de la sélection en master, et cette sélection, tous les IAE de France la pratiquent aujourd'hui. Toutes leurs formations de master ont donc vocation à y figurer.

Jérôme Rive



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Université Jean Moulin Lyon 3 Directeur de l'IAE Lyon		Aujourd'hui
IAE France Président	Juin 2012	Aujourd'hui
Université Jean Moulin Lyon 3 Membre du Conseil d'administration	2007	Aujourd'hui
IAE Lyon Direction du European Business Realities Program	2005	Aujourd'hui
IAE Lyon Directeur du General Management Program	2002	Aujourd'hui
IAE Lyon Membre du Conseil d'administration	2002	Aujourd'hui
IAE Lyon Adjoint au directeur chargé de l'international	2002	2008
IAE Lyon Direction du Master Management et Affaires Européennes	2001	2008
IAE Lyon Direction du master Management International	2008	2006

Fiche n° 7483, créée le 17/11/14 à 06:43 - MàJ le 16/06/15 à 12:12